

Association Cantonale Genevoise de Football

Correspondance : CP 10 – 1211 Genève 8 – rue des Plantaporrêts 4 – 1205 Genève

T + 41 22 809 02 00

www.acgf.ch – acgf@football.ch



17.07.2019

COMMUNIQUE OFFICIEL n°3

Permanence téléphonique : tous les matins de 09h00 à 12h00.

Pour les renvois de matches et le week-end, appeler uniquement le 079 / 617.14.25

CALENDRIER

Les calendriers sont à présent disponibles sur Internet. Les clubs doivent saisir les heures des matches dans Clubcorner et ce **avant le samedi 10 août 2019.**

DATES DES REPRISES DES CHAMPIONNATS

CCJL	dimanche 25 août 2019
Juniors A – B – C – D – E	samedi 31 août 2019
Actifs et actives	dimanche 1 ^{er} septembre 2019
Juniors E du mercredi	mercredi 4 septembre 2019
Seniors	vendredi 6 septembre 2019

MATCHES D'ENTRAÎNEMENT OU AMICAUX

Les matches d'entraînement ou amicaux de 2^{ème} ligue inter, 2^{ème} ligue, M-18 à M-15, FE-13, FE-14, féminines LNA sont attribués au convocateur de l'ACGF. Les arbitres ne sont pas autorisés à diriger les matches d'entraînement dans ces catégories sans l'autorisation du service de la convocation.

Pour toutes les autres catégories (CCJL compris), une liste des arbitres avec leur qualification actuelle est mise en ligne sur le site Internet de l'ACGF (rubrique « arbitres/news et communiqués »). Les clubs sont chargés de convoquer eux-mêmes les arbitres en fonction des qualifications de chacun et en privilégiant si possible les arbitres du club.

Les arbitres ont l'autorisation de diriger des matches d'une catégorie au-dessus de leur propre qualification, exception faite pour les arbitres ayant la qualification de 3^{ème} ligue, ces derniers n'ont pas l'autorisation de diriger des rencontres de 2^{ème} ligue.

Les clubs ont l'obligation d'annoncer leurs matches par le biais de Club Corner.

Recommandation : **le club recevant prendra contact téléphoniquement avec l'arbitre désigné, trois jours avant la rencontre.**

INFORMATIONS DIVERSES

SECRETARIAT

Le secrétariat sera fermé du vendredi 19 au vendredi 26 juillet 2019, mais, en cas d'urgence seulement, les clubs peuvent envoyer un courriel à l'adresse acgf@football.ch qui sera alors traité. Si besoin, les membres du Comité central demeurent bien sûr à la disposition des clubs.

COURS ANIMATEUR 2019

Le cours n° 2 est ouvert

COURS N° 2	DATES	LIEUX
SVF ACGF E/A 2/2019	06-07.09.2019	Centre sportif du Bois-des-Frères
SVF ACGF E/A 2/2019	27-28.09.2019	Stade municipal de Bernex

COMMENT S'INSCRIRE

Online par le Coach J+S via www.jeunesseetsport.ch

- Âge minimum 16 ans
- Paiement frs.100, -- à effectuer sur le [compte postal : 12-1622-5](https://www.post.ch/fr/produits/produits-postaux/comptes-postaux) en même temps que l'inscription.
- **(Merci d'indiquer vos nom et prénom sur le BV).**
- **L'inscription sera définitive qu'à réception du paiement.**

Les horaires des cours sont les suivants :

- Les vendredis 18h30 à 22h00
- Les samedis 07h30 à 12h00

Le participant doit obligatoirement assister aux deux vendredis et aux deux samedis pour obtenir la reconnaissance J+S.

COURS DE BASE POUR ARBITRES DEBUTANTS OFFICIELS DE MATCHES DE JUNIORS C

- Conditions :**
- être en bonne santé & bonnes mœurs
 - bonnes connaissances de la langue française (**écrit et parlé**)
- indispensables**
- le candidat doit réussir le test d'entrée **dans son ensemble**
 - tous les cours doivent être suivis **sans aucune exception ni retard**
 - âge minimum 15 ans / maximum 45 ans

- Test d'entrée :**
1. Course d'endurance 2000m 12.00 min.
 2. Sprint 50m 9.00 sec.
 3. Questionnaire sur les lois du jeu (à la fin du cours)

Test physique d'entrée pour arbitres débutants 2/2019

Mardi 3 septembre 2019 de 18h30 à 21h00

Stade du Bout-du-Monde (vers la Buvette) avec tenue de sport (baskets)

Les cours théoriques 2/2019 auront lieu au stade municipal de Bernex du

Vendredi 13.09.2019 à 18h45 et jusqu'au dimanche 15.09.2019 à 18h00

Important

Présence et ponctualité à tous les cours sont indispensables !

L'absence à un cours aura comme conséquence la radiation immédiate de la liste des candidats arbitres.

Assurance

Chaque participant doit être assuré personnellement contre la maladie et les accidents. La direction du cours et l'ACGF déclinent toute responsabilité et ne peuvent pas être tenus responsables pour un accident survenant pendant la durée du cours ou sur les trajets.

Disponibilité

Le candidat doit être disponible les **samedis matin et après-midi pour toute la durée du championnat. Les joueurs jouant dans des équipes engagées le samedi ne seront pas admis à la formation.** Une fois la formation terminée, un arbitre doit diriger au minimum 12 matchs par saison. 2 cours (Séances d'instructions) par année sont également obligatoires.

Pendant les 2 premières années un arbitre peut être radié sans possibilité de recours s'il ne donne pas satisfaction dans sa fonction d'arbitre (ou par ex. pour absence à un match ou aux cours obligatoires).

Adhésion à un club

Selon les règlements en vigueur, un arbitre officie pour le compte d'un club de football de l'ASF. Chaque candidat doit contacter un président du club de son choix et faire viser le formulaire d'inscription au club.

Le formulaire d'inscription et les informations sont disponibles sur le site Internet de l'ACGF. Il doit être renvoyé au plus tard le **28 août 2019** avec :

- **1 photos passeport**
- **Copie du passeport ou carte d'identité ou permis de séjour pour les étrangers**

à : Marco Oliveira, 4 rue du Bois-Melly, 1205 Genève

Une fois le formulaire d'inscription envoyé, nous vous attendons le 03.09.2019 à 18h30 au Stade du Bout-du-Monde pour le test physique.

ATELIER « 90 MINUTES » COUP d'ENVOI AU SEIN DU COMITE DU CLUB

Le lundi 23 septembre 2019 de 18h00 à 21h00 – Atelier (Work-Shop) « 90 minutes » Coup d'envoi au sein du comité du club, soirée d'accueil et d'informations pour les **jeunes et nouveaux membres du comité d'un club** lors de laquelle les structures de l'ACGF et de l'ASF seront présentées.

REPARTITION DES CLASSES D'AGE DANS LE FOOTBALL DE BASE POUR LA SAISON 2019/2020

Il y a lieu de bien tenir compte de la répartition des classes d'âge auprès des joueuses juniors et des juniors. Pour la saison 2019 / 2020 ces classes d'âge sont réparties comme suit :

Juniors A - 01.01.2000 - 31.12.2002
Juniors B - 01.01.2003 - 31.12.2004
Juniors C - 01.01.2005 - 31.12.2006
Juniors D - 01.01.2007 - 31.12.2008
Juniors E - **01.01.2009** - 31.12.2010
Juniors F - **01.01.2011** - 31.12.2012
Juniors G - **01.01.2013** - 31.12.2014

Les juniors A et B (01.01.2000 - 31.12.2004) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.

Les juniors B peuvent jouer dans la catégorie des juniors A, les juniors C dans la catégorie des juniors B, les juniors D dans la catégorie des juniors C, les juniors E de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors D, les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec qualification ASF) dans la catégorie des juniors E et les juniors G de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors F.

Joueuses juniors

FF-19 - 01.01.2001 – 31.12.2004 – peuvent être alignées dans les équipes d'actives.
FF-15 - 01.01.2005 – 31.12.2007
FF-12 - 01.01.2008 – 31.12.2010

Les filles peuvent jouer dans toutes les catégories juniors des garçons. Les joueuses qui figurent dans la classe d'âge la plus jeune de leur catégorie sont également qualifiées dans la catégorie juniors inférieure. Dans les groupes constitués uniquement avec des filles (championnat de filles) les joueuses plus âgées ne sont pas admises.

NOUVELLES REGLES EN VIGUEUR AU 1^{er} JUIN 2019

A tous les acteurs du football genevois (dirigeants, entraîneurs, joueurs, etc), voici les nouvelles règles entrées en vigueur au 1er juin 2019 (voir lien ci-dessous).

<https://www.football.ch/fr/ASF/News-Seite/r%2C%29sum%2C%29-des-nouvelles-r%2C%28gles-du-football-en-vigueur-d%2C%28s-le-1er-juin-2019.aspx>

LA VIE DES CLUBS – INFORMATIONS N'ENGAGEANT PAS LA RESPONSABILITE DE L'ACGF

Ci-dessous vous trouverez *le flyer officiel* d'inscription au cours *Spécialiste Vidéo Dartfish*.

- Ce cours est organisé sous la responsabilité de la FGF (Fondation Gilbert Facchinetti).
- Il aura lieu les 6 et 7 septembre 2019 au Stade de La Maladière à Neuchâtel.
- Il s'agit d'un cours pour les sports collectifs (football, basket, volley, hockey...).
- Ce cours est ouvert à tous (prérequis informatique indispensable).
- L'animateur est José Ehrbar, Certifié Expert Dartfish et responsable vidéo Xamax FCS.



Formation sports collectifs **Spécialiste Vidéo Dartfish**

Vendredi 6 et samedi 7 septembre 2019
Stade de la Maladière, Neuchâtel

Participez à la formation « **Spécialiste vidéo Dartfish** » pour les **sports collectifs** animée par **José Ehrbar**, expert Dartfish, Analyste Vidéo ASF (2012 – 2017) & Responsable vidéo Xamax FCS

Contenu du cours

- Analyse de votre situation personnelle
- Formation ciblée sur la maîtrise du logiciel et du matériel vidéo
- Examen pratique
- Certification « Spécialiste Vidéo Dartfish »

Les inscriptions sont à envoyer par mail à :
administration@fondation-gf.ch



12 participants
maximum

Horaires
09h00 – 18h00

Frais d'inscription
CHF 500.- avec licence
my Dartfish Live S
CHF 950.- sans licence

Inclus
Repas et logiciel
myDartfish Live S

Délai d'inscription
31 août 2019

**FONDATION
GILBERT
FACCHINETTI**

Stade de la Maladière
Quai Robert-Comtesse 3
2000 Neuchâtel
www.fondation-gf.ch

administration@fondation-gf.ch